



SAMEDI 26 Septembre 2026
MATHURIN, 37 RUE MARCEL BRUNELIEEZ

Documents à fournir :

Copie pièce d'identité recto/verso
Paiement chèque (DELANOUE GAETAN) où espèce
Règlement signé

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :
Numéro pièce d'identité :
Nombre d'emplacement :x 10 euros

Emplacement de 2m linéaires au prix de 10euros

Paiement : CHEQUE ESPECES

DOSSIER A ENVOYER A

MR DELANOUE GAETAN 10bis RUE DES BOUCHERS 44270 MACHECOUL SAINT MEME

ARTICLE 1 : EXPOSANTS

L'exposant est tenu de fournir les papiers demandés à l'organisateur. Il est aussi tenu de respecter les lieux mis à disposition. Les emplacements sont numérotés et non modifiables. Toute dégradation fera l'objet d'un constat auprès des forces de l'ordre. Aucun véhicule ne pourra stationner sur le site sauf demande préalable(handicap, maladie). Un parking est prévu pour les exposants afin de ne pas encombrer celui des visiteurs.

ARTICLE 2 : HORAIRES

Déballage et mise en place

(37 rue Marcel Brunelière)

06h30 - 8h30

Ouverture du vide grenier

09h00 - 17h00

Article 3 : FIN DU VIDE GRENIER

Le Vide grenier se terminera à 17h00. Le lieu sera réouvert au fur et à mesure suivant la fréquentation de l'espace.

Article 4 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En signant ce document, l'exposant atteste sur l'honneur ne pas avoir fait plus de trois vide grenier dans l'année

Pour une inscription valide, l'exposant s'engage à envoyer tout les papiers demandés avec le règlement du stand

Signature de l'exposant

avec la mention "lu et approuvé"